

Le plan anti-violence - Séminaire inter-académique

"Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire"

Séminaire Inter-académique jeudi 8 et vendredi 9 Juin 2000

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/archives/interacad1000/programme.htm>

extraits

...

☉Cyrielle et Astrid : une situation de brimades quotidiennes

Etude des différentes micro-victimations

Document réalisé par Stéphanie Rubi

Observatoire européen de la violence scolaire

Analyse longitudinale de la perception de la violence.

Nos analyses reposent sur l'enquête nationale sur la violence en milieu scolaire dirigée par Eric Debarbieux, constituée en 1999 d'un échantillon total de 10 755 observations recueillies auprès d'élèves par questionnaire sur trois années : 1995, 1998 et 1999.

Analysant les résultats des trois années de passation du questionnaire sur le climat scolaire (1995 ; 1998 ; 1999), nous notons une augmentation du sentiment de violence : en 1995, 24 % des élèves estiment " énormément " de violence ; ils sont 40 % en 1999.

Les filles évaluent moins de violence que les garçons ce pour les trois années de passation : 36 % des collégiennes évaluent " énormément " de violence en 1999, ils sont 43 %. Néanmoins, les adolescentes au même titre que les adolescents vivent d'année en année un sentiment de violence qui se fait plus intense.

Analyse longitudinale du racket.

Les déclarations de présence de racket s'intensifient sur les trois années : en 1999 46 % des élèves affirment la présence de racket, ils étaient 40 % en 1995.

Toutefois de 1995 à 1999, il n'y a **ni augmentation ni diminution** d'élèves rackettés : 9 % en 1999, ils étaient 10 % en 1995.

De plus, cette " stabilité " du côté des élèves victimes se retrouve du côté des élèves victimiseurs : nous ne constatons **pas de hausse significative** dans le nombre d'élèves se déclarant **racketteurs** entre 1995 et 1999 : en 1995, 10 % disent avoir déjà participé à un racket, 9 % des élèves en 1999 font la même déclaration.

Le fait d'être une fille ou garçon est très significatif lors des déclarations de participation à un racket sur les trois années : les " racketteurs " sont plus souvent des collégiens (12 % en 1999) que des collégiennes (7 % pour la même année).

L'hypothèse du durcissement des faits.

S'il n'y a pas de changements significatifs (à la hausse ou à la baisse) dans le nombre d'élèves se déclarant racketteurs ou rackettés, nous pensons que le durcissement s'opère dans les faits eux-mêmes. Regardons si cela ressort dans l'appréciation de la violence qu'émettent les victimes et les victimiseurs. En effet, les élèves se déclarant rackettés comme ceux se déclarant racketteurs portent une évaluation de la violence qui s'accroît de 1995 à 1999. Selon le tableau de moyennes croisant les élèves se déclarant victimes ou victimiseurs avec leur sentiment de violence nous trouvons que :

- les élèves victimisés en 1995 situent la violence à **2,93**, cela passe à **2,37** en **1999** ;

[L'échelle va de 1.00 = " énormément " à 5.00 = " pas du tout ", donc plus la moyenne tend vers le 1.00, plus le sentiment de violence est important].

- la moyenne des élèves victimiseurs en 1995 est de **2.82**, elle descend à **2.34** en 1999.

Le school bullying de Dan Olweus.

Cette hypothèse confirmée par les résultats statistiques ci-dessus, prend forme au regard de ce que Dan Olweus dès les années 70, nommait school bullying pour désigner par ce terme des conduites de " harcèlement physique, verbal et psychologique "1 entre pairs, impliquant une relation victime / agresseurs (s) avec inégalité des forces et une répétition d'actions négatives à long terme dont l'objectif est clairement de nuire. Ces actions négatives peuvent être verbalisées (insultes, menaces, médisances, etc) ; physiques (bousculades, coups etc.) elles peuvent aussi être perpétrées sans parole, ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, écrits diffamatoires, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Pour apprécier ce type de violences scolaires, nous faisons le parallèle avec le phénomène groupal du bouc émissaire afin d'apporter la dimension collective du school bullying. En effet, comme nous allons le voir par la suite, au travers de l'histoire de Cyrielle et d'Astrid, ces brimades ne nous semblent pas gratuites, ne sont pas le fait d'une facette "sauvage ou perverse" propre à l'enfance. De ce que nous avons observé, étudié et discuté avec les adolescents des quartiers populaires, ces brimades s'inscrivent dans un système, cohérent et construit, de socialisation juvénile qui donne sens aux conduites et comportements, que nous avons nommés en reprenant leurs termes **la loi du plus fort**.

Lors des différents entretiens, inexorablement, lorsque nous demandions s'il y avait du racket, et pourquoi "on" rackettait ou embêtait certaines personnes plutôt que d'autres, la réponse quasiment unanime expliquait que c'était certainement dû au fait que la personne brimée était "faible". De la même manière, les collégiennes expliquent que "faire sa mac" est un moyen de montrer qu'on est fort", d'être assuré que personne ne viendra faire sa loi sur soi. En outre, cet exercice de domination sur un pair se pratique aussi parfois sur les enseignants les plus "faibles", ceux qui sont "gentils" et qui se "laissent faire".

Cette "loi" répond et sert l'exigence impérieuse de construction d'une réputation, d'acquisition d'une position sociale reconnue au sein des pairs. Dans cette construction particulière d'identité sociale, l'apparence (vestimentaire mais aussi constituée par les divers éléments de la proxémie ou de l'oralité), **la force de caractère et le réseau relationnel** apparaissent tels les éléments constitutifs.

A partir de là, les déviants, délictueux, l'exercice de la domination sur un pair, peuvent ainsi être "tout simplement", des outils de constitution ou de démonstration de cette réputation de fort (e).

Ceci recoupe les résultats statistiques sur le racket, qui est rarement un acte isolé, il est bien plus souvent le fait de personnes "proches", dans la même classe, il est parfois l'aboutissement ou la continuité d'un ensemble de brimades, de micro-victimations.

Nous allons approcher ces différentes étapes au travers de l'histoire de Cyrielle et d'Astrid.

Lors d'un séjour en juin 1998, à Marseille, de nombreuses adolescentes scolarisées en 6^{ème} au collège B. nous ont parlé d'une fille, aussi en 6^{ème}, qui semblait-il les "terrorisait". Emma me racontait que cette élève rackettait une de ses amies, les autres la décrivaient telle une véritable "guerrière" prête à se battre contre toutes et tous indépendamment de l'âge, de la stature ... Dès notre retour en septembre, l'histoire se précisait dramatiquement, je rencontrais la collégienne victime du racket, tandis que Fabienne Cossin² rencontrait sa cousine. Cette dernière, ne sachant plus quoi faire pour résoudre la situation, en vint à demander de l'aide à Fabienne qui lui proposa et conseilla vivement d'en parler avec l'assistance sociale du collège, ce qu'elles firent. Nous suivirent ponctuellement ce qu'il en était depuis qu'elles avaient discuté avec l'assistante sociale, le principal nous affirma dès novembre que l'histoire avait "été réglée". Voici ce que dut subir Cyrielle pendant plus d'un an :

A peine trois mois après la rentrée scolaire 1997, Astrid et ses pairs ont commencé à demander de l'argent à Cyrielle au début au collège, puis dans le quartier de la B. (lieu de résidence de Cyrielle) situé à côté de L. où vivent Astrid et Sabina. Ce racket s'est accompagné de brimades en tous genres, et a amené Cyrielle à être souvent absente.

En premier lieu, les atteintes cherchent à toucher la personne par la **démonstration verbale** au groupe de pairs de la faiblesse de Cyrielle. Ainsi, encore cette année lorsqu'elle entre en classe, elle est accueillie par un "Oh la payotte arrive" accompagné de gros mots "Payot" ou "Payotte" sont des termes qui désignent quelqu'un de faible ou de "déficient" dans le sens où la personne est jugée bête, ce notamment quand elle méconnaît les codes de conduite des pairs, ou lorsqu'elle n'est pas reconnue comme incluse dans le groupe (c'est ainsi qu'un élève d'un autre collège marseillais, nous expliquant ce que ça voulait dire, ajoutait que nous-mêmes pouvions être désignées comme "payottes").

S'y ajoutent les insultes sur son nom ou sur son origine auxquelles Cyrielle tente bien de répondre et lui rétorque des "" Ne crois pas que moi je t'aime", mais les réponses ne font qu'accentuer et démontrer sa **méconnaissance et non-adhésion aux règles des pairs**.

Cyrielle est alors contrainte d'utiliser des **stratégies d'évitement**, ce qui bien entendu n'est pas aisé lorsqu'on est dans la classe de ses victimiseuses et que celles-ci prennent le même bus, font les mêmes trajets quotidiens. Cyrielle a donc plusieurs fois préféré ne pas monter dans le bus où "tout le monde allait rigoler sur moi parce que c'est tout le monde qui le fait".

Dans la continuité du thème de la **dévalorisation de Cyrielle aux yeux des autres**, Astrid épaulée par ses pairs entreprit de raconter des histoires à son propos, affirmant que Cyrielle "dit ça à elle", exerçant la domination même en classe, lui ordonnant "oh arrête toi, parle pas comme ça avec la prof, viens t'asseoir, donne moi ça, donne moi ci", ou encore faisant accuser Cyrielle à la place d'Astrid quand celle-ci lance des choses sur les enseignants. En outre, ceci conduit Cyrielle à être de plus en plus **isolée**,

rejetée par sa classe.

Les démonstrations par la parole, de la loi exercée sur Cyrielle, s'accompagnent des **défis physiques** révélateurs eux aussi du décalage des réponses de Cyrielle. Ainsi elles tentent de l'obliger à se battre avec d'autres filles et Cyrielle leur répond qu'elle ne veut pas se battre, car, nous dit-elle " je voulais continuer à travailler tout ça mais elles me laissaient pas ". Cyrielle se retrouve alors isolée, son frère qui est dans le collège ne la défend pas, les turcs dont elle pense qu'ils devraient " sauter " ne le font pas et lui rétorque " ah ouais, on s'en fout de toi ! T'as qu'à te battre, tu sais pas te défendre ? ". Les seules personnes qui la défendent sont une fille de 3^{ème} à qui " ils ont fait des embrouilles, [Astrid] l'a frappé au dos " et la collègienne que Fabienne a rencontrée qui elle aussi s'est faite embêtée au début de sa scolarité au collège Cyrielle ne voit pas l'intérêt de se battre, préfère régler les problèmes à l'amiable en discutant posément du conflit, n'adhère donc pas aux codes de conduite, les nie, les méprise.

Cyrielle (12 ans, 5^{ème}, Turque, La B.) : j'sais pas quoi. Mes copines moi m'défendent mais mon frère non. Moi dans c't'école, j'ai eu beaucoup d'embrouilles avec des autres classes, quoi, c'est pas moi qui cherche des embrouilles, mais j'veux pas m'bagarrer, pourquoi faire ? J'vais pas gagner quelque chose, ils vont pas m'donner une étoile là. " Tiens, Tu t'es battue, biens j'te donne une étoile ! ", ils vont pas, ils vont pas me dire ça ! Alors, j'veux pas m'battre, et j'fais " Pourquoi vous vous battez ? Quand vous vous battez vous allez avoir une étoile ? Non ! Ca sert à quoi ? Vous allez être champion du monde ? Non ! Ca sert à quoi ? Vous parlez l ". Tu fais " Tu m'as dit quelque chose comme ça ? Non ! Alors ça va ! Mais ne me dis plus quelque chose comme ça ! ". Mais y'a des gens qui comprennent pas, alors ça sert à rien de leur dire. Tu leur dis une fois ...non ! ; deux fois ...non ! ; trois fois ...non ! Alors ça sert à rien de leur dire plusieurs fois quoi, parce qu'ils comprennent pas, c'est pas la peine.

Le verdict tombe, et Dana répond à Fabienne que si ces filles s'en sont pris à elle c'est " parce qu'elle est faible (...) elle a peur, elle a peur de tout ". A partir de là, ce sont les **atteintes aux biens** qui surgissent et Cyrielle se fait dépouiller son matériel scolaire qu'Astrid n'amène pas ? Par exemple, le jour où nous discutons toutes les deux, Astrid lui a demandé sa règle. Cyrielle lui a passé et elle me l'a pas rendue ma règle, elle me l'a volé, elle m'a juste dit " Ben, je l'ai perdue " et je peux rien faire, je laisse tomber). En parallèle, le groupe d'Astrid, dès novembre 1997 se met à lui demander de l'argent, elles sont " cinq, six " et Cyrielle " nouvelle ", ne " sait pas comment faire " et " comme j'avais peur, j'amenais ", elle est intimidée, elles lui disent " Si t'y emmènes pas on te frappe nous tous ". Elle donnera donc plusieurs fois des petites sommes à ses victimiseuses.

N'osant pas en parler à sa mère, elle laisse place à ce que le **harcèlement se poursuive dans le quartier**. Se rendre à Champion, devient un véritable problème pour Cyrielle car de son quartier, si elle souhaite ne pas mettre " vingt minutes " mais cinq, pour aller au centre commercial, il lui faut passer par la L. quartier où vit Astrid et effectivement sa maison jouxte la rue qui lie la B. à Champion. Or, il est arrivé qu'elle ait à donner les sous qu'elle avait pour se rendre au centre commercial sous la menace, nous explique Dana " elle commençait à pleurer, elle était obligée de donner les sous parce qu'elle avait peur ". De la même manière, croiser Astrid et ses pairs dans le magasin était épineux puisqu'elles lui " soumettaient " l'idée de voler.

Le harcèlement s'est poursuivi jusqu'au domicile de Cyrielle, mais ce jour là pendant qu'Astrid attendait à l'extérieur son " dû ", le frère de Cyrielle a vu que sa sœur donnait de l'argent, l'a questionnée et la famille en a alors parlé à l'équipe de direction de l'établissement. La principale, à l'époque a exclu Astrid une semaine, n'a pas prévenu les instances policières et Astrid est revenue et " ça a encore continué quoi, ça a pas arrêté (...) là ça continue aussi, ça s'arrête pas ". A la fin de la 6^{ème}, Cyrielle a demandé à changer de classe expliquant qu'elle a eu beaucoup d'embrouilles dans cette classe, mais ils, rien du tout, quoi, ils m'ont mis encore dans cette classe ". Certes l'équipe de direction a entièrement changé, mais l'on peut supposer que l'ancienne aurait du donner le relais à la nouvelle. En outre, la CPE, chargée des classes de 6^{ème} et de 3^{ème} n'est pas nouvelle et connaît très bien les méfaits d'Astrid et de son groupe. Cyrielle lorsque nous la rencontrons se retrouve face à un nœud et ne sait comment le solutionner. Elle en vient même à se demander si les adultes de l'établissement n'ont pas peur " d'Astrid puisqu'ils ne la sanctionnent pas. En outre, Dana nous explique que Cyrielle préfère, tout comme elle, ne pas raconter l'affaire aux adultes du collège car " ils demandent à la fille si c'est vrai ou pas, et la fille obligé, elle va dire " non ". Après y a trop de problèmes ". Cyrielle, le jour où nous la rencontrons ne l'a pas encore dit au principal mais, à bout, elle se dit qu'elle ira peut-être bientôt tout raconter " pour voir ce qu'ils vont faire ", ce qu'elle espère c'est changer de classe, et n'envisage pas de changer d'école puisqu'elle " aime bien cette école ", qu'elle s'entend bien avec ses professeurs qui " sont bien " avec elle. Ce qu'elle souhaite c'est qu'Astrid change d'école, mais ne demande pas à ce qu'elle change de quartier ...

Cyrielle (12 ans, 5^{ème}, Turque, La B). : (...) j'voudrais que tout, quoi, elle reste dans ce quartier mais elle va dans une autre école. Parce que dès que je la vois, comme si que je vois un fantôme, j'ai les pieds qui tremblent, les mains, quoi, j'ai peur tellement qu'elle m'a fait quelque chose, comme ça qu'elle m'a demandé, qu'elle m'a fait essayer de me faire voler, de m'insulter, de me faire bagarrer avec des autre filles, ça m'a fait peur. Mais maintenant, j'fais, qu'est-ce que, si elle m'fait quelque chose, j'fais " Qu'est-ce que j'vais faire moi ? ".

Il nous semble que cette histoire, dramatique, pose question quant aux interventions des adultes pour ne pas dire à leur " non-intervention ". Ce qu'Astrid et les autres filles l'accompagnant ont fait est un délit et aurait donc dû être signalé à qui de droit cela n'a été fait par aucune des deux équipes de direction. L'assistance sociale nous a dit avoir " remonté les bretelles " à Astrid, mais, à priori elle n'a pas donné de suite à cette affaire. Les adultes de l'établissement " règlent le cas Astrid " en essayant de trouver des réponses dans des violences familiales qu'elle reproduirait dans ses relations avec les enseignants. En attendant, Astrid commandite son groupe et poursuit ses méfaits contre les élèves et contre les professeurs. Elle se fait renvoyer ponctuellement du cours de mathématiques, la CPE, la croise à Champion et constate quelle est entourée de plusieurs filles à qui elle dit " Fais ci, fais ça, va par là ", mais trouve qu'elle a beaucoup changé. C'est une merveille maintenant ". Lors de notre séjour, il était question de faire passer Astrid en section d'éducation spécialisée. Serait-ce là une stratégie pour se débarrasser au plus vite d'Astrid en la laissant passer de classes en classes sans avoir à la faire redoubler ?...

Stéphanie Rubi
Chercheuse à l'Observatoire européen de la violence scolaire
Doctorante en sciences de l'Education